

PROCES VERBAL

Assemblée Générale

Mardi 16 octobre 2012, 17h30

Auditoire Auguste Tissot

Présents

Comité de l'AEML de Gaëtan Zwingli, Frédéric Bacchetta, Oriane Chastonay, Ana Lopes, Carine Orlando, Sylvain Rossier, Naïm Razgallah, Emilie Hochart, Olaya Pérez, Megan Pannatier.

BMed1

BMed2 Maxime Matter, Yohan Guichoud, Julien Pidoux, Flavien Udrisard, Anthony Wolter, Olivia Corda, Céline Reinberg, Mathilde Niktes

BMed3 Julien Blanc, Jalil Zerdani, Marie-Delphine Le Coultre, Matthias Munier, Yong-Shun Thoo, Benjy Wosinski

MMed1 Sabry Barlatey, Tiago Correia, Aude Berweiler, Ludovic Beun, Basile Pache

MMed2 Joachim Meuli, Caroline Heiniger, Rainer Tan, Lucie Begert, Adrian Duval, Jean-Luc Barras.

Mmed3

Autres Giorgio Zanetti, directeur de l'école de médecine
Pierre-André Michaud, vice-doyen du Décanat

Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour de l'assemblée du 16 octobre 2012
2. Acceptation du PV de la séance du 26 avril 2012
3. Communications du président
4. Communications du Décanat
5. Communications de l'Ecole de Médecine
6. Budget :
 - a) Enveloppe budgétaire annuelle
 - b) Proposition du budget annuel 2012-2013
7. Barbiturick
 - a) Travaux
 - b) Budget
 - c) Subvention
8. MedStache
9. M-Day
10. Election
 - a) Responsable des relations publiques
 - b) Commissions
 - c) Délégué SwiMSA
11. Modification de statuts
12. Présentation des événements à venir
13. Divers

1. Acceptation de l'ordre du jour

La séance débute à 17h40. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du PV de la séance du 26 avril 2012

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Communications du président

Gaëtan Zwingli :

Il est heureux d'avoir été élu président. L'année passée beaucoup de travail et de projets ont été menés à terme. La réforme des études a eu lieu. Le Barbiturick est ouvert.

Le but de cette année : assurer les bases de l'AEML.

Concernant les dégâts matériels et dégâts sur personne, l'AEML a pensé qu'il serait bien de prendre une assurance pour l'association afin de prévenir des problèmes futurs. M. Zwingli veut qu'une bonne communication se fasse pour l'année à venir, être plus actifs auprès des délégués et des associations. Il faut être clair et précis sur les objectifs. Il a également la volonté d'encourager les projets pour que l'école de médecine se porte bien.

Ana Lopes :

Elle insiste sur le pouvoir communicatif auprès des délégués. La première CCE aura lieu le jeudi 25 octobre.

Sa présentation auprès des étudiants de première et deuxième année a été faite avec le Prof Regazzi.

Le but est de maintenir et de construire une direction pour les étudiants. Vendredi 12 octobre 2012 rencontre prévue avec les délégués afin de favoriser la compréhension des buts de la CCE.

Il y a actuellement une boîte à idée en cours de construction sur le site de l'AEML. Cela se veut interactif et les étudiants pourraient y laisser des commentaires.

A l'ordre du jour de la CCE du 25 octobre il y aura, entre autres, une discussion sur les ELM, PrintUnil au CHUV et améliorer le service actuel au département de neurosciences fondamentale (DNF).

Naïm Razgallah :

Il veut rendre le site interactif. Création prochainement d'une page pour les offres

d'emplois (offre de clinique, études, offre des hôpitaux, etc.)

Il y a actuellement la votation pour le logo du Barbiturick sur le site, il reste une semaine pour voter.

Basile Pache : Est-ce que la bibliothèque virtuelle va être réactivée ?

Naïm Razgallah :

Il n'a pas trouvé dans les archives ces anciennes pages pour pouvoir la remettre à jour ou alors la recréer.

Adrian Duval :

La base de donnée a été changée il y a quelques années à ce moment-là toutes les informations ont été perdues.

Gaëtan Zwingli :

En septembre 2013, Lausanne sera le lieu d'une rencontre internationale entre les étudiants des filières de la santé. Il s'agit du WHSS.

Theresa Burkard :

La WHSS est un congrès qui a lieu tous les deux ans. 300 étudiants du domaine de la santé et du monde entier y sont conviés. Elle aura lieu du 8 au 13 septembre 2013. Réservation de lits à l'hôtel. Le but est que les étudiants de Lausanne accueillent des étudiants étrangers chez eux. Il y aura un programme scientifique, des workshops, des congrès et autres. Le sujet de cette année est « l'amélioration de la collaboration entre les différentes professions ». Le congrès sera en anglais.

Lucie Begert: Qui est-ce qu'il y aura comme étudiants ? Infirmières, sage-femme, etc. ?

Theresa Burkard :

Oui.

La WHSS est constitué d'un comité de 10 personnes qui proviennent de plusieurs domaines de la santé. Il y a encore deux places à pourvoir; une personne qui s'occupe du site web et une autre pour organiser les soirées.

L'AEML fait partie du WHSS. Le nouveau comité aimerait bien travailler avec l'AEML, pour avoir leur savoir local. Il faudrait qu'il y ait un représentant de l'AEML au WHSS. Le logo de l'AEML sera affiché sur le matériel du congrès.

Benji Wosinski : Le représentant de l'AEML au WHSS doit-il être membre de l'association ?

Theresa : Non, mais dans ce cas il faut que ce représentant se fasse élire par le comité de l'AEML.

Gaëtan :

Le congrès de la SMSC aura lieu du 2 au 4 novembre 2012 à Fribourg. Ouverture

des inscriptions le 19 octobre à 10h sur le site de la SwiMSA. Il y a peu de places disponibles pour la faculté de Lausanne (environ une trentaine).

4. Communication du Décanat

Pierre-André Michaud

Il remercie l'assemblée de sa fidélité. Renouvellement du Décanat pour les prochaines 4 années. Le décanat a planché sur un projet de législation qui circule entre le rectorat et les instances facultaires. Il a le souci d'améliorer la qualité pédagogique des cours qui sont donnés, il veut mettre en place un programme de formation pour les enseignants de la fac. Le tout se fera petit à petit vu le grand nombre d'enseignants (environ 400).

Le décanat veut également améliorer la coordination entre les modules et au sein des modules.

Il veut également modifier les modalités d'examens, le décanat est peu satisfait du nombre important de questions à choix multiples qui est proposé. Les enjeux se situent au niveau de l'école de Médecine et de l'école de Biologie.

Le Prof Michaud a été heureux de faire l'ouverture du Barbiturick.

Concernant les casiers, le dossier est lancé. Il reste à voir comment répartir les dépenses entre le CHUV et l'UNIL. Leur construction se fera dans les mois qui viennent à l'étage supérieur des auditoires du CHUV.

Concernant les textbooks, il faut mettre sur pied une réflexion car la collection proposée actuellement est obsolète. Les textbooks sont disponibles sur internet et sont mis à jour périodiquement. Il faut réfléchir à la modalité des textbooks. Le budget sera pensé par Mme De Kaenel.

Il est heureux de constater que la thématique de la WHSS est l'inter-professionnalité. Lausanne propose d'ailleurs déjà un week-end interprofessionnel entre différents secteurs de la santé.

Il est également heureux du fait que Lausanne soit actif dans les instances nationales et internationales à l'instar de Philippe Caruzzo pour la SwiMSA.

Le Prof Michaud a lu avec consternation le rapport que M. Chevalier a fait le lendemain de la journée d'accueil des étudiants de première année. Il y aura d'ailleurs une rencontre vendredi 19 octobre à midi pour éviter de nouveaux problèmes de ce type. Ces problèmes donnent une image désastreuse des étudiants en médecine dans la société. Les gens au sein du CHUV ont une mauvaise image des étudiants en médecine. Il faut trouver une solution pour éviter ces débordements tant sur le site du CHUV que sur le site de l'UNIL. Pour l'instant le Décanat n'a envisagé aucune mesure de rétorsion.

Pour le M-day, il s'agit d'une magnifique entreprise. Le M-day est monté par le comité de l'AEML avec un fort soutien du décanat. Cependant il y a un problème de budget, car l'année passée quatre MacBook ont été offerts aux gagnants. Cela a créé une situation inéquitable, car les biologistes n'ont rien reçu. Après mûre

réflexion, le décanat a décidé qu'il était prêt à soutenir l'ensemble de la manifestation mais que c'est à l'AEML de trouver des sponsors pour payer une partie de ces prix. Il faudra en discuter éventuellement à la réunion du vendredi 18 octobre.

Le dernier point à aborder concerne la demande de soutien financier faite auprès du décanat par l'AEML. Ces demandes se font plusieurs fois par année. Le but est de faire un budget global pour les mois à venir et faire une seule demande au lieu de demander plusieurs fois par année.

5. Communications de l'école de médecine

Giorgio Zanetti :

Il se réjouit de cette future deuxième année avec l'AEML et l'école de médecine.

Il présente l'effectif des différentes volées.

Plafonnement des nouveaux venus en BMed1. Par contre le nombre d'étudiants en deuxième année a tendance à augmenter, ceci est dû à un effet de débordement de la première à la deuxième année. La baisse d'effectif en première année de Master est due au grand nombre d'étudiants lausannois qui partent en Erasmus.

La commission des Skills encadre l'enseignement des compétences cliniques. Le Dr Lamy a décidé de remettre son poste. Le Prof Jean-François Tolza, très impliqué dans l'enseignement, a repris ce poste. Il est, entre autres, l'investigateur d'un projet pour un centre de simulation pour les nouveau-nés. Il s'occupait de la première année de maîtrise, celle-ci est donc orpheline pour le moment.

Guillaume Gentil a quitté son poste au Bureau des examens pour un autre, son successeur est Mme Corinne Piguet.

Le Prof Zanetti confirme le début du programme passerelle. Ce sont des étudiants qui viennent de la faculté de biologie ou de sciences et technologie du vivant de l'EPF pour rejoindre l'année de maîtrise en médecine après une année de mise à niveau. Quatre candidats ont été retenus et ils suivent actuellement cette année de mise à niveau.

Pour MMed3, il y a la possibilité d'être mis en congé restreint pour la dernière année. C'était déjà le cas pour le premier semestre, mais ça n'avait jusque là pas été accepté par la direction de l'université pour le deuxième semestre. Et ceci en partie, car c'est un semestre qu'il faut créditer. Il existe une possibilité de mettre les étudiants de dernière année en congé restreint. Ceci leur permet de diminuer leur taxe d'inscription au semestre. L'UNIL impose le fait que l'on n'a pas le droit à plus de deux semestres de congé pendant tout le cursus de maîtrise. Pour le baccalauréat c'est trois semestres. Si des étudiants ont déjà bénéficié d'un semestre de congé, ils ne peuvent pas en rajouter.

Adrian Duval : Est-ce que l'année Erasmus est considérée comme une année de congé restreint ?

Giorgio Zanetti : Non, l'année Erasmus ne compte pas. L'absence pendant l'année Erasmus n'empêche pas de bénéficier du congé restreint pendant la dernière année.

Lucie Begert : Est-ce que la passerelle est également adaptée aux étudiants avec un baccalauréat de biomédecine à Fribourg ?

Giorgio Zanetti : Oui, elle l'est.

Joachim Meuli : Concernant ces deux semestres de congé restreint, l'intérêt est de payer moins de taxes universitaires ce qui permettrait de faire deux années de stages.

Giorgio Zanetti: On ne va de toute façon pas créditer deux années de stage. Si vous vouliez faire deux années de stage, vous devriez vous exmatriculer pendant cette année supplémentaire.

Pierre-André Michaud :

Le but est de faire baisser les taxes. C'est un souhait entendu aux réunions de l'AEML. Cette taxe n'est pas une taxe qui sert à payer les enseignants, c'est une taxe administrative pour couvrir une partie des frais généraux de l'université. Jusqu'à récemment il n'y avait pas de possibilité réglementaire de diminuer ou d'abolir ces taxes. Le recteur avait accepté que les étudiants ne paient pas une des deux taxes. Maintenant le règlement général permet cela. C'est un artifice financier en votre faveur.

Basile Pache : Comment fait-on la demande ?

Giorgio Zanetti : La volée reçoit un mail qui les invite à signaler s'ils veulent en bénéficier.

Gaëtan Zwingli : Vous avez parlé de trois semestres possibles en Bachelor. Est-ce que les personnes qui ont refait le BMed1 et ne doivent par exemple pas suivre le deuxième semestre ont de ce fait déjà bénéficié du congé restreint ?

Giorgio Zanetti : Ils reçoivent un mail qui leur permet de choisir entre une exmatriculation ou une mise en congé. Mais en cas d'exmatriculation la déconnexion est complète, il n'y a de ce fait pas d'accès à MyUnil, Webmail, etc. Danger potentiel: ils ne pourraient plus justifier leurs allocations pour leurs parents. Et s'il devait avoir un grand changement au niveau du règlement pendant leur exmatriculation, personne ne prendrait les mesures nécessaires pour tenir compte de ces personnes. Donc les étudiants qui réussissent leur rattrapage en janvier, reçoivent un mail pour choisir entre un congé restreint ou une exmatriculation.

Yohann Guichoud: Cette personne en congé restreint conserve l'accès à MyUnil et les attestations d'étude ?

Giorgio Zanetti : Oui et en plus le congé restreint permet de donner des crédits si les étudiants font des stages.

De plus, un groupe de travail a été mis sur pied avec des délégués. Dans ce groupe des décisions seront prises, par rapport aux QCMs existants. Il y a aussi une volonté de changer l'examen du BMed1.5 en y associant éventuellement une autre modalité. Un changement est quasi certain pour l'examen du MMed2.6. Celui-ci contiendrait des questions de type TCS afin d'évaluer la partie éthique.

Adrian Duval : Est-ce qu'un des critères de sélection pour l'Erasmus se basera sur les notes ?

Giorgio Zanetti : Cette décision a été votée à l'AG de printemps et à priori dans cette proposition les notes ne seront pas un critère de choix. Par contre la promotion ou la non promotion d'un étudiant fait parti du critère de choix. Il y a déjà une procédure d'inscription pour Erasmus un peu plus complète que celle qui était sur internet car cette dernière était jugée trop succincte.

Pierre-André Michaud : Débat ces deux dernières années, autour des échanges à l'intérieur de la Suisse. Les conditions veulent être améliorées pour ces échanges. On propose que les échanges interuniversitaires se fassent au niveau du Bachelor et de préférence sur une année complète (autrement trop de problèmes d'organisation pour un échange de six mois pour certaine faculté). Lausanne a toujours été ouverte aux échanges.

Gaëtan Zwingli : Pourquoi pendant l'année de Bachelor ?

Pierre-André Michaud : Parce que les vice-doyens sont d'avis que pour les échanges concernant l'intérieur de la Suisse, l'organisation est facilitée si on pratique cet échange en dernière année de Bachelor. Système qui se mettra en place petit à petit. On veut aussi faciliter les passages définitifs d'une faculté à l'autre entre le Bachelor et le Master.

6. Budget

a) Enveloppe budgétaire annuelle

Gaëtan Zwingli :

Enveloppe budgétaire annuelle : il faudrait attribuer un fond administratif à l'AEML. L'idée est de s'assurer que cela vient de la volonté des étudiants en médecine. Nous allons voter sur ce point plutôt dans l'idée d'engager une discussion à propos de

l'enveloppe budgétaire annuelle. Pour avoir une idée plus précise; le décanat de la faculté offre des montants divers à l'AEML (Plafond, Bal de médecine, soirée des finalistes, TBH, etc) A chaque manifestation le montant s'élève entre 500.- et 1500.- Le décanat voudrait offrir ces montants en une seule fois et pour toute l'année. Pour estimer le montant de cette enveloppe budgétaire, les personnes qui font partie des différentes associations devraient évaluer leur budget pour leur projet. Le but est d'arriver avec un montant clair et de précis.

Benji Wozinski : Ce montant s'élève à combien?

Gaëtan Zwingli : On m'a parlé d'environ 5000.- sous forme de don.

La SwiMSA reçoit 8600.- et le LAB reçoit environ 5000.-. Seul l'AEML ne fonctionne pas encore sur un système d'enveloppe budgétaire.

Lucie Begert : Si la votation est acceptée, le but sera de faire des modifications de statuts à la prochaine AG ?

Gaëtan Zwingli : Oui exactement. Si vous acceptez cette votation ce soir, cela nous permet de commencer les démarches pour ensuite revenir avec un projet plus concret.

Le montant sera estimé selon plusieurs critères.

Rainer Tan: Ce montant sera déjà introduit pour l'année 2013-2014 ou pour plus tard ?

Gaëtan : Cela prendra du temps à mettre sur pied, il est possible que ce sera pour une année ultérieure.

Caroline Heiniger: Pour évaluer le montant de l'enveloppe, est-ce que le représentant de chaque groupe pourra être présent pour discuter des modalités de l'enveloppe budgétaire avec le décanat ?

Gaëtan Zwingli : Ce ne sera pas nécessaire que toutes les personnes soient là. On ferait d'abord une rencontre avec l'AEML et ensuite on formerait un groupe restreint.

Joachim Meuli: L'idée est bonne. Mais il faudra bien réfléchir à ce que vous allez faire après et à ce que vous ferez de l'argent reçu. Est-ce que le montant passera dans les comptes et il passera dans les groupes de soutiens. Il faudra bien intégrer dans le budget de l'AEML et où ira cette enveloppe et comment elle sera distribuée.

Gaëtan Zwingli : Oui et l'envie est également d'attribuer des sommes à des projets, on veut que les dossiers soit bien faits. Ce sera réfléchi lors de la mise en place du dossier.

Est-ce qu'on a l'accord des étudiants pour lancer les démarches de l'enveloppe budgétaire pour ensuite voter la proposition définitive ?

Acceptation

Oui 90%

Non 3%

Abstention 6%

b) Présentation du budget 2012-2013

La présentation du budget de l'AEML se trouve en *annexe 1*

Olaya Pérez :

Présentation du budget provision de l'AEML. Celui-ci est estimé à 32'900 frs. Elle a revu à la baisse le chiffre des soirées.

Adrian Duval : Le montant de l'assurance s'élève à 5000.- par année ?

Olaya Pérez : Non pas uniquement pour l'assurance, il y a également la facture pour les dégâts à César-Roux qui s'élève à 1500.-

Sylvain : Lors du parrainage deux plateaux de tables sont tombés pendant que les troisièmes années cherchaient leurs filleuls et il y avait également des tâches sur la moquette de l'auditoire.

Olaya Pérez : Les heures de nettoyage pour la moquette ont été facturée 1500.- et la facture pour la réparation des tables n'a pas encore été reçue.

Gaëtan Zwingli : Pour l'instant, nous n'avons pas d'assurance. On a contacté le service juridique pour qu'il nous vienne en aide sur plusieurs points.

Céline Reinberg : L'assurance prendrait en compte les dégâts de l'AEML ou pour toutes les volées ?

Gaëtan Zwingli : Si l'AEML est l'organisateur de l'événement cela couvrirait l'événement. Pour le camp de ski, ce serait à l'AEML de l'organiser pour que les accidents soient pris en charge.

Adrian Duval : Mais prendre une assurance ponctuelle pour événement (p.ex. camp de ski) coûte 60 francs.

Rainer Tan : Si ces assurances ponctuelles sont si peu chères. Est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux de prendre des assurances ponctuelles pour chaque événement ?

Naïm Razgallah : La prévision du budget a été largement surestimée. C'est une manière de se dire que cela pourrait aller jusqu'à 5000.- mais ce ne sera pas forcément le cas. Le but est d'être large pour ne pas devoir le dépasser.

Olaya Pérez : Est-ce on accepte le budget provisoire?

Oui 77%
Non 3%
Abstention 19%
Le budget est accepté.

7. Barbiturick

a) Travaux

Yohann Guichoud : Il se présente en tant que responsable Barbiturick. Présentation du comité du Barbiturick.

Yohann Guichoud : Responsable Barbiturick

Olaya Pérez : Caissière du Barbiturick

Julien Blanc: Responsable logistique

Benji Wosinsky : Responsable du planning du Barbiturick

Yong Shun Thoo : Responsable midi

Tony Mutoni: C'est normal que la caissière de l'AEML soit aussi la caissière du Barbiturick?

Yohann Guichoud: Oui, cela a été voté dans les statuts à l'AG de printemps 2012. Les autres personnes peuvent être désignés par le responsable Barbiturick. Pour parler des travaux Adrian Duval va expliquer le tout.

Adrian Duval : Présentation du projet.

Désormais il va laisser au comité la responsabilité de faire le reste. Ne pas oublier que le budget a été élevé et qu'il faudra être à la hauteur.

Yohann Guichoud : Remerciements des différentes personnes pour la mise en place du projet.

b) Budget

La présentation du budget du Barbiturick se trouve en *annexe 2*

Olaya Pérez : Présentation des frais pour les travaux

Basile Pache : Quand pensez-vous être autonomes ?

Yohann Guichoud : Le but est d'être autonome à 100% le plus tôt possible. Pour les mois difficiles, on a la possibilité de faire une demande à l'AEML pour recevoir 300.-. Le but est d'être autonome financièrement et de ne pas demander cette aide.

Olaya Pérez : Un budget a été fait pour le mois de septembre et on a essayé de l'extrapoler sur le mois d'octobre. C'est une vague estimation. On n'a pas beaucoup

de chiffres sur lesquels se baser.

Yohann Guichoud : Le mois de septembre était un gros mois pour le Barbiturick, il est difficile d'estimer un budget pour les mois suivants. Pour l'instant on rentre dans nos frais et on est heureux.

Adrian Duval : Concernant la subvention FAE, celle-ci équivaut aux prix qu'à coûter les installations dans la Salle 1. Cet argent a été alloué et va rentrer dans le budget du Barbiturick.

Jalil Zerdani : Concernant les produits de vente à midi ? Est-ce qu'il y a un bénéfice ?

Olaya Pérez : Non, on ne fait pas de marge de bénéfice.

Yohann Guichoud : Solution de transition, peut-être qu'on prendra une marge plus tard. Pour l'instant nous nous basons sur un système de confiance. On n'a pas de gains, ni de perte. Il faudra gentiment prendre des repères et ensuite on pourra entrer en matière pour éventuellement faire un bénéfice.

Tony Mutoni : Pour les afterworks : est-ce que vous payer une redevance à l'AEML ?

Yohann Guichoud: Tous les bénéfices en surplus seront reversés à l'AEML.

Adrian Duval : Le Barbiturick est un organe de l'AEML. L'argent qui appartient au Barbiturick appartient en fait à l'AEML. Le but était d'éviter d'avoir deux comptes séparés.

Yohann Guichoud : Concernant la rubrique frais divers, il s'agit des frais d'appels, d'essence, etc.

Philippe Caruzzo : Il faudrait peut-être réguler ces frais avec un document pour stipuler ce qui est remboursé, quand, à qui et pourquoi ? A ce moment le tout devient transparent.

Au sein de la SwiMSA par exemple, on a une directive de frais de remboursements. Le tout est remboursé sur justificatif. Le tout peut être adapté selon l'association.

Yohann : Est-ce que tu peux nous envoyer votre feuille de directives de remboursement pour qu'on puisse éventuellement s'en inspirer ?

Olaya Pérez :
Acceptation du budget pour le Barbiturick
Oui 80%
Non 3%
Abstention : 17%
Le budget est accepté.

c) Subvention

Gaëtan Zwingli :

La FAE donne des subventions à des associations pour des projets. Elle a donné cette subvention pour le projet "Barbiturick". Cela a été accepté, car on n'avait plus de lieu pour les activités socioculturelles. On va essayer d'ouvrir les projets du Barbiturick au plus de personnes possibles et à des étudiants de différentes facultés. Il faudra voir ceci avec les patentes, les assurances, etc. On commence ce processus et on n'a pas de réponses claires à donner.

Les associations qui veulent faire une demande à la FAE doivent spécifier qu'il s'agit d'un projet et de spécifier qui en bénéficie.

8. MedStache

Rainer Tan : Présentation du projet MedStache. Campagne internationale pour inciter des hommes à laisser pousser leur moustache pendant le mois de novembre en faveur de la promotion de la santé masculine. Campagne internationale qui a pris une grande ampleur. MedStache Lausanne veut mener la campagne en Suisse et plus particulièrement au CHUV. Pour créer cette organisation ils se sont mis en contact avec "Movember International".

Joachim Meuli : Début du lancement de la campagne en Suisse. Décompte propre à la Suisse en terme de fonds levés. Le but est de faire la promotion au sein de la faculté de médecine et éventuellement à l'UNIL. Le but est également d'étendre le projet plus loin (Genève, Fribourg, etc.).

Les hommes ne veulent pas parler des problèmes de santé qui leur sont propres. Il y a un taux de suicide plus élevé dans la population masculine que féminine et encore plus dans la communauté homosexuelle. La santé masculine concerne également la santé mentale et les comportements à risque. L'idée de sensibiliser la population. Objectifs : récolter au minimum 5000.-. Ils veulent être les plus gros contributeurs en Suisse.

Interviews déjà prévues avec Couleur 3 et le journal le 24heures.

Début : 1^{er} novembre : rasage de près, avec une grande marque. A ce moment une photo de groupe sera faite. Le 15 novembre, petite fête pour motiver la pousse des moustaches.

Soirée de fin : soirée déguisée en fonction de la moustache qui aura lieu au Vinyl.

« Ce sont des vrais hommes avec des vrais moustaches qui parlent de vrais problèmes. »

Ils vont passer dans les volées pour apporter les différentes explications.

Ils demandent 400.- à l'AEML pour la promotion et le matériel ainsi que d'autres petits frais.

Le budget a déjà été voté.

9. M-Day

Jean-Luc Barras :

Le comité du M-day ne veut plus offrir des MacBook comme prix car discriminant vis à vis des autres (Ecole de Biologie, Ecole de doctorat). Du coup il n'y aura plus de récompenses pour les quatre gagnants des quatre différents prix attribués.

La faculté continue à organiser cela avec les étudiants. Le budget reste le même mais les ordinateurs ne rentrent plus en compte.

Céline Reinberg : Eventuellement réduire le nombre de prix ?

Jean-Luc Barras : Non, car les prix sont déjà divisés en quatre catégories distinctes.

Adrian Duval : On pourrait organiser une fête et donner les bénéfices pour le M-day ?

Naïm Razgallah: On pourrait demander de se faire sponsoriser par Apple ?

Jean-Luc Barras : Le M-day est déjà sponsorisé par la FBM et la FNAC. La prochaine journée de M-day aura lieu le 17 décembre 2012.

Pour l'instant on n'a pas de solutions. Les propositions sont ouvertes.

Emilie Hochart : Si on fait une soirée pour récolter des fonds, il faut la faire avant le 17 décembre 2012.

Adrian Duval : Où vont les bénéfices de la Wanna Play ?

Emilie Hochart : Les bénéfices de la soirée ne seront de toute façon pas suffisants pour payer quatre Macbook.

Jean-Luc Barras : Qu'est-ce qu'on fait ? On donne de l'argent cash ?

Il serait bien d'avoir des prix, mais le décanat ne peut pas les fournir. Nous sommes déjà en charge de l'organisation, ce serait trop si on devait également fournir les prix.

Ana Lopes : Elle peut mettre ce point à l'OJ de la CCE et inviter Jean-Luc Barras pour ouvrir une discussion.

Adrian Duval : En l'état des choses l'AEML ne peut pas garantir une somme pour les prix. Ce serait bien d'attendre la discussion à la CCE.

Ana Lopes : Il faudrait pouvoir négocier.

Philippe Caruzzo : Pour l'instant on est un peu pris au dépourvu, il faudrait trouver une solution pour cette année et avoir une discussion de fond avant/après le M-day

de cette année.

10. Election

a) Responsable des relations publiques

Gaëtan Zwingli :

Il reste encore un poste vacant à l'AEML, celui de responsable des relations publiques (RRP). Christelle Michèle va nous expliquer au niveau de la FAE à quoi correspond le poste de RRP.

Christelle Michèle : Responsable de contact avec association pour la FAE :

Le RRP est la personne qui vient à l'assemblée des délégués de la FAE. Cette assemblée est importante pour l'AEML aussi. Le bureau de la FAE est l'exécutif qui applique les ordres de l'assemblée de délégués. Chaque association a un poste d'office plus un poste par tranche de 1000 étudiants. Un des poste est déjà occupé par Céline Reinberg.

Concernant la faculté de médecine, celle-ci a une situation géographique particulière. A la FAE, il y a des questions qui concernent les études en général. Des groupes de travail se forment pour approfondir des discussions.

Céline Reinberg : Pour elle ce n'est pas facile de savoir ce qui se dit ce qui se passe dans les huis clos à midi de l'AEML. De ce fait, elle n'est pas toujours à jour et elle a besoin d'avoir une personne qui lui transmette les données. (RRP).

Gaëtan Zwingli : On a déjà demandé à la vienne ensuite de reprendre le poste, mais celle-ci a refusé.

Jean-Luc : Si il n'y a vraiment personne, il est intéressé à reprendre ce poste. Mais il ne pourra pas tout assumer (il travaille le week-end et commence les stages au deuxième semestre), il aimerait donc qu'il y ait des suppléants parce qu'il ne peut de toute façon pas prendre part à tout.

Philippe Caruzzo : Les réunions de la CoFO ont souvent lieu week-end il ne faut pas forcément que la personne qui viennent soit le RRP. Si le RRP a le temps il peut venir, mais il peut avoir des remplaçants.

Il y a trois réunions de la CoFo par semestre.

Jean-Luc Barras : Il est prêt à s'engager à condition de trouver des suppléants pour les fois où il ne pourrait pas être présent.

Lucie Begert : Elle se propose suppléante si besoin. Elle a en plus de l'expérience avec la Swimsa.

Jean-Luc Barras: Il peut être présent pour les rendez-vous qui ont lieu la semaine, mais pas pendant le week-end.

Gaëtan Zwingli : Possibilité de fragmenter le poste avec le suppléant. Organisation à l'interne.

Gaëtan Zwingli : Proposition d'élire Jean-Luc Barras à titre intérimaire, dès que quelqu'un d'autre se présente (avec plus de disponibilité). Ce dernier reprend le poste sans AG extraordinaire :

Oui 90%

Non 3%

Abstention 7%

Jean-Luc Barras est élu.

Gaëtan Zwingli: Votation pour les Commissions

b) Commission

Gaëtan Zwingli: Commission des professeurs, consiste en des lectures de rapports et publications.

c) Délégué SwiMSA

Il reste un poste à pourvoir.

Lucie Begert : Elle a de l'expérience depuis plusieurs années comme déléguée à la SwiMSA et elle se débrouille bien en allemand. Elle pense pouvoir être utile.

Votation: Lucie Begert comme déléguée SwiMSA :

Oui 75%

Non 25%

Abstention 0%

Lucie Begert est élue.

11. Modifications des statuts

Les statuts à modifier sont en *annexe 3*

Caroline Heiniger : Le but est de préciser que les bénéfiques du bal de médecine favorisent les associations, cela n'était pas noté dans les statuts. Le bal de médecine fonctionne bien mais il faudrait quand même faire entrer en vigueur un statut qui stipulerait que si des revenus sont moins élevés iraient en premier lieu au groupe de soutien.

Acceptation des modifications de statuts comme celles qui suivent ?

Oui 73%

Non 8%

Abstention 19%

Les statuts sont acceptés.

12. Présentation des événements à venir

Emilie Hochart :

- 18 octobre 2012 : Wanna Play
- 1^{er} novembre 2012 : Shave ON au Barbiturick
- 15 novembre 2012 : Nuit des bouses blanches
- 17 décembre 2012 : MedChibre

Yohann Guichoud : Les soirées à thème du Barbiturick seront envoyées par mail aux étudiants.

13. Divers

La séance se termine à 20h03.

Annexe 1- Proposition du budget AEML 2012-2013

Charges

Cotisation Swimsa	1500
Courrier, tel, fax...	1000
Don de volée	
1ère	750
2ème	500
3ème	750
4ème	500
5ème	500
6ème	500
Finalistes	2000
Groupe de soutien	12000
Soutien Plafond	2000
Sortie AEML	1100
Afterworks	600
LTMA	2000
Divers	1500
Couverture de risque et	
Assurances	5000
Medstache	400
Transports délégués	
Swimsa	300
Total	32900

Produits

Bal de médecine	20000
Bal de la rentrée	4000
Nuit des blouses	
blanches	4000
Bal de Noël	3000
Bal de la santé	500
Wanna Play ?	2000
Barbiturick	1000
Autre	300
Total	34800

Annexe 2- Proposition du budget Barbiturick 2012-2013

Charges		Produits	
Nourriture soirées	900	Afterwork	12000
Stocks	800	Ouvertures jeudi soir	15000
Boissons non alcool	2000	Soirées privées	6000
Bières	24000	Vente boissons hors ouverture officielle	2000
Divers	2000	Subvention FAE	5715.55
Remboursements divers	3500		
Décorations	2000		
Matériel	4000		
Total	39200	Total	40715.55

ANNEXE 3- Modifications des statuts: partie modifiée

Art.4 Projets d'entraide

« Le GS sélectionne les associations soutenues si possible en fonction des critères de durabilité des projets, d'efficacité du don et d'efficacité de l'association. Les dons sont destinés prioritairement à des associations à petit budget **impliquant des étudiants en médecine.** »